



Instructions d'installation et d'utilisation de l'outil IBAN

Release 48.2.1.1 du 18.02.2026

Notes

Les indications contenues dans ce document correspondent au stade actuel de développement. SIX Interbank Clearing SA se réserve le droit de modifier à tout moment ce document si besoin est, sans avis préalable.

Tous droits sont réservés pour ce document, y compris leur reproduction photomécanique, leur mémorisation sur des médias électroniques et leur traduction en langues étrangères.

Ce document a été rédigé avec le plus grand soin mais des erreurs et des imprécisions ne peuvent être exclues à 100%.

Par conséquent, SIX Interbank Clearing SA ne peut être tenu responsable des erreurs ou de leurs conséquences et décline toute responsabilité à cet effet.

Si vous constatez d'éventuelles erreurs dans ce document ou si vous avez des propositions d'amélioration, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir en informer SIX Interbank Clearing SA par e-mail à **contact.sic@six-group.com**.

A propos de ce document

Le présent document est valable pour le **Release 48.2.1.1 de l'outil IBAN** aussi bien en version Java qu'en version Windows.

La «Description de l'interface et les possibilités d'utilisation de l'outil IBAN» sont disponibles dans le document du même nom en allemand et en français sur le site web de SIX Interbank Clearing www.iban.ch.

Bien entendu, cette version de l'outil IBAN peut aussi être utilisée pour le test de la propre interface. Une version de test spéciale ne sera plus proposée.

Contrôle des modifications

Ci-dessous, toutes les modifications significatives réalisées dans ce document sont listées avec la date de la modification, une description succincte de la modification et l'indication des chiffres concernés.

Version	Date	Description de la modification	Chiffre
48.2.1.1	18.02.2026	Ajustement de divers IIDs	6
48.1	31.12.2025	Ajustement de divers IIDs selon la circulaire de SIX Interbank Clearing SA Limitation de durée d'exécution	6
47.1	30.06.2025	Preuve de révision jusqu'à 42.1. (12.2022) supprimée Mises à jour générales Limitation de durée d'exécution	6
46.1	04.12.2024	Ajustement de divers IIDs selon la circulaire de SIX Interbank Clearing SA IID 83047 = Algorithmes modifiés Limitation de durée d'exécution	4 4 6
45.1	12.06.2024	Ajustement de divers IIDs selon la circulaire de SIX Interbank Clearing SA Limitation de durée d'exécution E-mail de contact ajusté	4 6 7
44.1	14.12.2023	Ajustement de divers IIDs selon la circulaire de SIX Interbank Clearing SA IID 83047 = nouveau (AMNIS Treasury) Limitation de durée d'exécution	4 4 6
43.1	14.06.2023	Ajustement de divers IIDs selon la circulaire de SIX Interbank Clearing SA Limitation de durée d'exécution	4 6

Présentation des modifications

Les dernières modifications par rapport à la version précédente sont identifiées dans le document par des marquages, si ces modifications sont significatives. Les changements de la présentation, les corrections des fautes de frappe et les notions modifiées qui se répètent plusieurs fois dans tout le document, ne sont pas marqués. Les modifications antérieures relatives à d'autres versions sont consignées dans le rapport du contrôle des modifications.

Table des matières

1	Instructions d'installation pour la version Java	5
1.1	Conditions requises pour Java	5
1.2	Installation de l'outil IBAN	5
1.3	Lancement de l'outil IBAN	5
1.3.1	Paramétrage de démarrage et ligne de commande	6
1.4	Format d'entrée/sortie	7
1.4.1	GUI pour consultations individuelles	7
1.4.2	GUI d'évaluation à l'issue de traitements de masse	7
2	Intégration dans d'autres programmes Java	8
3	Instructions d'installation pour la version Windows	9
3.1	Conditions requises pour l'utilisation de Windows-DLL	9
3.2	Installation	9
3.3	GUI pour consultations individuelles	9
4	Liste des établissements financiers implémentés	10
5	Code de validation	15
6	Limitation de durée d'exécution	16
7	Feedback et questions	17

1 Instructions d'installation pour la version Java

1.1 Conditions requises pour Java

L'outil IBAN est développé avec Java Runtime Environment 1.5. Mais les tests sont faits sur les versions 1.4.2_17 et 1.6.0_05 avec le même résultat. Il n'est donc pas de grande importance, laquelle des versions est utilisée. En cas de doute, nous recommandons d'installer la version 1.5.0. Ci-après nous ne nous référons qu'à cette version, mais cela est également valable pour les autres Java Runtime Environments.

Important: Si au paramétrage de démarrage l'appel direct pour le traitement de masse est fait avec **XML** (voir chiffre 1.3.1), le **JAVA-Runtime-Environment 1.4.2_17 ou 1.4.2_18** doit être installé. Avec les versions **1.5 et 1.6** seuls des **appels ASCII** peuvent être démarrés.

Pour vérifier s'il existe une version JRE et laquelle est momentanément en exploitation, vous pouvez entrer ce qui suit dans la ligne de commande¹:

```
java -version
```

L'installation elle-même est simple et ne devrait causer aucun problème.

Différentes versions de SUN Microsystems existent du JRE 1.5 pour MS Windows, Linux, Solaris SPARC, Solaris x86, Solaris x64 et Windows x64.

Il est nécessaire d'installer JRE 1.5 de la site internet de SUN Microsystems http://java.sun.com/javase/downloads/index_jdk5.jsp (Java Runtime Environment (JRE) 5.0 Update 15). Le fichier d'installation de JRE 1.5 a environ une grandeur de 16 MB.

Java Runtime Enviroment	XML	ASCII
1.4.2.17 ou 1.4.2.18	oui	oui
1.5	non	oui
1.6	non	oui

1.2 Installation de l'outil IBAN

La version Java de l'outil IBAN est disponible sur le site Internet de Swiss Interbank Clearing (www.iban.ch) sous forme de fichier ZIP avec la désignation **IBANTool.jar**.

Le plus simple est de copier le fichier **IBANTool.jar** dans le répertoire racine (C:\ pour les systèmes d'exploitation MS).

Bien entendu, un autre répertoire que le répertoire racine préconisé peut être choisi (par ex. C:\iban). Dans ce cas, il convient d'adapter le paramétrage de démarrage en conséquence (chemins du fichier d'entrée et de sortie).

1.3 Lancement de l'outil IBAN

Pour les systèmes Windows, la ligne de commande (invite MS) se trouve dans le menu Démarrer «Programmes» ou «Tous les programmes», «Accessoires». En alternative, la commande «cmd» peut être entrée dans le menu Démarrer sous «Exécuter...».

¹ invite dans le menu Démarrer «Programmes» ou «Tous les programmes», «Accessoires»

1.3.1 Paramétrage de démarrage et ligne de commande

Dans le paramétrage du démarrage, il faut distinguer entre le traitement de masse (traitement des données d'entrée de test ou le traitement de propres fichiers d'entrée) et la consultation individuelle (appel de la GUI).

Traitement de masse

```
java -jar IBANTool.jar [-a | -x] [-i chemin_d_entrée] [-o chemin_de_sortie] [-g] [-v]
```

Exemple: appel avec fichiers d'exemples XML:

```
java -jar c:/IBAN/IBANTool.jar -x -i "c:/IBAN/In/input.xml" -o "c:/IBAN/Out/output.xml"
```

Exemple: appel avec fichiers d'exemples ASCII:

```
java -jar C:/IBAN/IBANTool.jar -a -i "C:/IBAN/In/input.csv" -o "C:/IBAN/Out/output.csv" -g
```

Interrogation individuelle

```
java -jar IBANTool.jar [-g] [-l langue]
```

Exemple:

```
java -jar C:/IBAN/IBANTool.jar -g -l D
```

Indication de la version

```
java -jar C:/IBAN/IBANTool.jar -v
```

Explication

L'énumération des noms de fichiers derrière le chemin source et de destination est libre. Lors de calculs parallèles, un écrasement involontaire des fichiers par les dénominations choisies par les utilisateurs doit être évité. De même, le répertoire de sortie, «out» dans l'exemple ci-dessus, doit déjà être créé avant l'exécution de l'outil IBAN.

-g pour la GUI, -v pour l'indication de version et -l pour «Langue» sont optionnels.

Vous disposez comme langues sélectionnées lors du démarrage: «d» pour l'allemand, «e» pour l'anglais, «f» pour le français et «i» pour l'italien. La langue n'est disponible que pour la consultation individuelle graphique. La GUI servant à l'affichage graphique des résultats du traitement de masse n'est tenue qu'en anglais.

1.4 Format d'entrée/sortie

Les données d'entrée en ASCII ainsi que XML ou les données de l'enregistrement d'entrée en cas d'utilisation de l'interface d'entrée directe Java doivent correspondre aux spécifications selon le document «Description de l'interface et les possibilités d'utilisation de l'outil IBAN».

1.4.1 GUI pour consultations individuelles

La GUI illustrée ci-après s'ouvre dès que les paramètres de démarrage ont été entrés pour une consultation individuelle.

Cette GUI permet de saisir des données d'entrée individuelles (numéros CB/CP/ SWIFT-BIC et numéros de compte dédiés ou lignes de codage BV ou segments de la ligne de codage avec les données de compte déterminantes) et de contrôler si un IBAN a pu être calculé.

Cette GUI permet entre autres de constater où se situent les limites de l'outil IBAN.

1.4.2 GUI d'évaluation à l'issue de traitements de masse

La GUI ci-après vient s'afficher comme résultat d'un traitement de masse, avec les résultats d'évaluation de vos entrées.

2 Intégration dans d'autres programmes Java

La version Java de l'outil IBAN est disponible sous forme de fichier .jar. Tous les fichiers et toutes les informations y figurent afin d'effectuer des conversions en IBAN.

Grâce à l'architecture ouverte de Java, des conversions peuvent ainsi être appelées directement à partir d'un autre programme Java.

Package `ch.sic.ibantool`

2 classes sont utilisées pour la conversion:

Class `RecordIBAN` (Contient les données d'entrée et de sortie d'un enregistrement)

Class `Main` (Contient les méthodes d'appel de la conversion)

Les classes en détail:

Class `RecordIBAN`

<code>StringBuffer IndKuRef</code>	Référence individuelle client	Input
<code>StringBuffer BCPC</code>	Numéro CB (ou PC/SWIFT)	Input
<code>StringBuffer KoZe</code>	Numéro de compte	Input
<code>StringBuffer VFlag</code>	Code de validation	Output
<code>StringBuffer BCZeFi</code>	Numéro CB BEN-EF	Output
<code>StringBuffer PCZeFi</code>	Numéro CP BEN-EF	Output
<code>StringBuffer Iban</code>	Numéro IBAN	Output

Class `Main`

`IBANConvert(RecordIBAN record)`

`IBANConvert(StringBuffer BCPC, StringBuffer KoZe)`

`IBANConvert(StringBuffer IndKuRef, StringBuffer BCPC, StringBuffer KoZe)`

Toutes les variantes de la méthode `IBANConvert` renvoient un objet de la classe «`RecordIBAN`».

Durant la *première* utilisation de la méthode «`IBANConvert`», le fichier des banques est lu. Si `IBANConvert` est utilisé dans une boucle, il convient par conséquent de noter que l'instance de la classe `Main` reste en mémoire, c'est-à-dire qu'elle est initialisée en dehors de la boucle. Si l'on n'en tient pas compte, on peut assister à des baisses de performance indésirables, le fichier de banques devant être lu chaque fois pour chaque conversion.

3 Instructions d'installation pour la version Windows

3.1 Conditions requises pour l'utilisation de Windows-DLL

La condition requise pour l'utilisation de Windows-DLL est décrite dans le document «Description de l'interface et les possibilités d'utilisation de l'outil IBAN». La condition technique requise est l'existence d'un système d'exploitation à partir de Windows.

3.2 Installation

Sur le site Internet www.iban.ch, Windows-DLL est disponible sous forme de fichier ZIP avec la désignation **IBANKernel.zip**.

L'installation est ensuite très simple:

Décompresser **IBANKernel.zip** dans un répertoire au choix et lancer IBANTest.exe

Ensuite, intégration dans une application (p. ex. PayMaker):

- Copier IBANKernel.DLL dans un répertoire au choix.
- Charger DLL à l'aide de LoadLibrary(...) ou une fonction équivalente.

3.3 GUI pour consultations individuelles

Pour la version Windows-DLL également, il existe une GUI, toutefois pas une GUI d'évaluation à partir d'un traitement de masse, pour des raisons faciles à comprendre.

4 Liste des établissements financiers implémentés

Les algorithmes des établissements financiers – avec leurs éventuelles filiales – sont pris en compte dans l'outil Release 48.2.1.1:

IID siège principal	Établissement financier
100	Schweizerische Nationalbank
215	UBS AG
230	UBS AG
303-306	UBS AG
700	Zürcher Kantonalbank
761	Aargauische Kantonalbank
763	Appenzeller Kantonalbank
764	Banca dello Stato del Cantone Ticino
765	Banque Cantonale du Valais
766	Banque Cantonale Neuchâteloise
767	Banque Cantonale Vaudoise
768	Banque Cantonale de Fribourg
769	Basellandschaftliche Kantonalbank
770	Basler Kantonalbank
773	Glarner Kantonalbank
774	Graubündner Kantonalbank
777	Schwyzer Kantonalbank
778	Luzerner Kantonalbank
779	Nidwaldner Kantonalbank
780	Obwaldner Kantonalbank
781	St. Galler Kantonalbank
782	Schaffhauser Kantonalbank
784	Thurgauer Kantonalbank
785	Urner Kantonalbank
787	Zuger Kantonalbank
788	Banque Cantonale de Genève
789	Banque Cantonale du Jura
790	Berner Kantonalbank
4835	UBS Switzerland AG (formerly Credit Suisse)
4866	UBS AG (formerly Credit Suisse)
6180	Crédit Mutuel de la Vallée SA
6182	Caisse d'Epargne de Cossonay société coopérative
6186	Sparkasse Sense
6240	Caisse d'Epargne CEC SA
6300	Valiant Bank AG
6305	Valiant Bank AG (ex Valiant Privatbank AG)
6313	Bernerland Bank AG
6336	Clientis AG

IID siège principal	Établissement financier
6342	SB Saanen Bank AG
6363	Bank SLM AG
6374	Spar- und Leihkasse Riggisberg AG
6382	Burgerliche Ersparniskasse Bern Genossenschaft
6387	Ersparniskasse Affoltern i.E. AG
6395	Entris Banking AG
6428	Clientis Sparkasse Oftringen Genossenschaft
6434	Clientis Bank im Thal AG
6450	Bank Oberaargau AG
6575	Clientis Bank Küttigen-Erlinsbach AG
6588	Bank Leerau Genossenschaft
6633	Sparkasse Schwyz AG
6670	Clientis EB Entlebucher Bank AG
6807	GRB Glarner Regionalbank Genossenschaft
6808	Bank Sparhafen
6814	Sparcassa 1816 Genossenschaft
6824	Bank Zimmerberg AG
6828	Regiobank Männedorf AG
6830	Lienhardt & Partner Privatbank Zürich AG
6835	Ersparniskasse Schaffhausen AG
6850	Clientis Zürcher Regionalbank Genossenschaft
6858	BS Bank Schaffhausen AG
6866	Spar- und Leihkasse Thayngen AG
6875	Leihkasse Stammheim AG
6877	Zürcher Landbank AG
6888	Bank BSU Genossenschaft
6900	acervis Bank AG
6920	Alpha RHEINTAL Bank AG
6935	Clientis Bank Oberuzwil AG
6955	Clientis Bank Toggenburg AG
6964	Bank in Zuzwil
6977	Clientis Bank Thur Genossenschaft
6980	Biene Bank im Rheintal Genossenschaft
80000	Raiffeisen Schweiz
80002 - 81488	Banques Raiffeisen active (sauf les IID enchaîner ¹⁾)
8237	Banque Privée BCP (Suisse) SA
8252	Banca Popolare di Sondrio (Suisse) SA
8260	Falcon Private Bank AG
8288	Frankfurter Bankgesellschaft (Schweiz) AG
8296-82998	Cembra Money Bank AG
8300	Spar- und Leihkasse Wynigen AG
8307	Hypothekarbank Lenzburg AG
8326	Caisse d'Epargne de Nyon, société coopérative

IID siège principal	Établissement financier
8327	Caisse d'Epargne d'Aubonne, société coopérative
8329	Ersparniskasse Speicher
8334	Baloise Bank SoBa AG
8335	LGT Bank (Schweiz) AG
8348	Caisse d'Epargne et de Crédit Mutuel de Chermignon
8349	Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative
8373	China Construction Bank Corporation, Beijing, Swiss Branch
8380	J.P. Morgan (Suisse) SA
8389	Bezirks-Sparkasse Dielsdorf Genossenschaft
8390	Alternative Bank Schweiz AG
8391	WIR Bank Genossenschaft
8392	Freie Gemeinschaftsbank Genossenschaft
8393	Bank EKI Genossenschaft
8394	Bank EEK AG
8395	Spar- und Leihkasse Bucheggberg
8396	Spar- und Leihkasse Gürbetal AG
8397	DC Bank Deposito-Cassa der Stadt Bern
8398	VZ Depotbank AG
8401	Migros Bank AG
8440	Bank Coop AG
8465 - 8487	BSI SA
8490	Cornèr Banca SA
8518	Bank Gantrisch Genossenschaft
8519	Ersparniskasse Rüeggisberg Genossenschaft
8521	BBO Bank Brienz Oberhasli AG
8522	Società Bancaria Ticinese
8524	Edmond de Rothschild (Suisse) S.A.
8525	Bank für Tirol und Vorarlberg Aktiengesellschaft, Innsbruck
8528	Privatbank IHAG Zürich AG
8534	VP Bank (Schweiz) AG
8543	Scobag Privatbank AG
8573	Maerki, Baumann & Co. AG
8575	M.M. Warburg Bank (Schweiz) AG
8634	Schroder & Co Bank AG
8635	JPMorgan Chase Bank, National Association, Columbus
8657	Union Bancaire Privee, UBP SA
8661	Rothschild Bank AG
8666	Banca del Sempione SA
8703	bank zweiplus ag
8704	AEK BANK 1826 Genossenschaft
8707	The Royal Bank of Scotland, plc
8710	Bank CIAL (Schweiz) AG
8727	Banque Cramer & Cie SA

ID siège principal	Établissement financier
8731	Bank Linth LLB AG
8733	Bank Thalwil Genossenschaft
8735	Barclays Bank (Suisse) SA
8750	Bank J. Safra Sarasin AG
8761	Reichmuth & Co
8767	Bordier & Cie
8770	Mirabaud & Cie SA
8779	Rahn & Bodmer Co.
8780	Deutsche Bank AG Zürich Branch
8784	Spar- und Leihkasse Frutigen AG
8785	Regiobank Solothurn AG
8788	Banque Heritage SA
8800	Liechtensteinische Landesbank Aktiengesellschaft
8801	Bank Alpinum Aktiengesellschaft
8802	Neue Bank AG
8805	VP Bank AG
8810	LGT Bank AG
8821	Vorarlberger Landes- und Hypothekenbank AG
8831	Abanca Corporacion Bancaria S.A., Betanzos
8836	Commerzbank AG FF, Zweigniederlassung Zürich
8843	Dukascopy Bank SA
8847	UBL (Switzerland) AG
8867	State Street Bank International GmbH, München, ZN Zürich
8890	Sparkasse Bundespersonal
83018	SEBA Bank AG
83039	Alpian SA, Genève
83040	Kendra
83042	MG Finance SA
83047	AMNIS Treasury
89199	Volksbank Hochrhein eG
89202	Sparkasse Hochrhein
89208	Volksbank Rhein-Wehra eG
89214	Sparkasse Lörrach-Rheinfelden
9000	PostFinance
30000 - 31999	QR-IIDs ²⁾

Les établissements mentionnés couvrent plus de 95% du trafic journalier des paiements.

Il est donc recommandé de recalculer périodiquement les données de bases y compris les numéros de comptes qui ont déjà été convertis en IBAN.

¹⁾ Pour les banques Raiffeisen ayant fusionné, l'IID de la banque reprise est mis sur "participation = 0", puisque leurs clients reçoivent un nouveau numéro de compte et par conséquent aussi un nouvel IBAN. Il n'est donc pas possible de calculer un IBAN d'après l'ancien No de compte/IBAN!

²⁾ A partir de la mi-juin 2020, le QR-IBAN pourra également être validé dans l'outil IBAN sur le site de SIX Interbank



Clearing (contrôle technique uniquement). Il s'agit de vérifier si la longueur, le code pays, le chiffre de contrôle et le QR-IID sont valables. Un QR-IBAN ne peut être validé que dans l'outil IBAN. La conversion en QR-IBAN (par exemple, en spécifiant un numéro de compte propriétaire ou un numéro d'abonné BVR) n'est pas possible!

5 Code de validation

Le code de validation indique qu'un enregistrement a pu être converti en un IBAN, ou à défaut la raison d'une non-conversion:

Entrée correcte	
01	Structure correcte du numéro de compte dans les données d'entrée (chiffre de contrôle validé dans le numéro de compte dédié) → IBAN calculé
02	Structure correcte du numéro de compte dans les données d'entrée (pas de validation du chiffre de contrôle dans le numéro de compte dédié) → IBAN calculé
03	IBAN CH/LI dans enregistrement d'entrée → IBAN repris dans l'enregistrement de sortie après contrôle de la longueur, chiffre de contrôle et IID
04	Le numéro de compte postal du client de PostFinance dans l'enregistrement d'entrée peut être remplacé par l'IBAN
05	<i>éliminé</i>
06	Réserve
07	Réserve
08	Structure correcte de l'IBAN CH/LI dans l'enregistrement d'entrée, mais IID erronée → nouveau calcul de l'IBAN
09	<i>éliminé</i>
Entrée erronée	
10	Données non valables dans le champ «IID / SWIFT-BIC» → Calcul impossible de l'IBAN
11	Aucun IBAN ne peut être calculé pour ce IID (raison: la banque ne participe généralement pas à cette prestation ou a concaténé IID avec le nouveau no de compte après une fusion)
12	IID inconnu → Calcul impossible de l'IBAN
13	Chiffre de contrôle erroné dans IID → Calcul impossible de l'IBAN
14 -19	Autres codes d'erreur de IID, pas définis, pas de validation
20	Données non valables dans le champ « No. de compte » → Calcul impossible de l'IBAN
21	Structure de l'IBAN CH/LI erronée dans l'enregistrement d'entrée → Validation impossible de l'IBAN
22	Numéro de compte dédié erronée (erreur de chiffre de contrôle) → Calcul impossible de l'IBAN
23	Données d'entrée pas sûres selon l'algorithme → Aucun IBAN calculé
24	Réserve
25	Conversion du numéro de compte dédié dans l'IBAN exclue par le BEN-EF → Aucun IBAN calculé
26	L'IBAN est erroné (erreur de chiffre de contrôle) ou n'est plus valable du fait d'un vieil IID → les données d'entrée devraient être effacées
27	Les données tirées du champ «IID/SWIFT-BIC» et l'IID de l'IBAN lu n'appartiennent pas au même établissement → les données d'entrée devraient être effacées
28	Réserve, aucune libération
29	Erreur de format dans l'enregistrement d'entrée → enregistrement non traité
Message d'erreur après dépassement de la limitation de durée d'exécution (n'est créé qu'en cas d'appel direct de méthode à partir de la version Java ou DLL Windows)	
31	Outil IBAN expiré → plus de conversion possible / téléchargement préalable nécessaire de la nouvelle version d'outil IBAN

6 Limitation de durée d'exécution

Le version 48.2.1.1 se désactivera le **31.07.2026**.

Mi-juin 2026, (valable du 01.07.2026) la version 48.3 sera disponible sur le site Internet www.iban.ch.

Il est recommandé dans l'application d'interface, de prévoir une mise à jour live, qui télécharge automatiquement la version la plus actuelle de l'outil IBAN à partir du site Internet www.iban.ch (activation lors de la prochaine utilisation de l'outil IBAN: soit environ 5 jours avant écoulement de la durée de validité ou alors après son inactivation automatique).

Il est possible de déterminer à quel moment la durée d'exécution de l'outil installée sera écoulée de la manière suivante:

Pour l'outil Windows ainsi que pour l'appel direct à partir de l'outil Java, le code 31 permet d'afficher à quel moment la durée d'exécution est écoulée.

Pour l'outil Java, l'appel du traitement permet de plus d'accéder à la date d'expiration. Visuellement, la date d'expiration est de plus affichée dans la GUI. Dans la version Windows, la fonction IT_IBANVersion permet d'interroger la «date d'expiration» de l'outil.

7 Feedback et questions

Les éventuels Feedback ou questions concernant l'utilisation de l'outil IBAN sont à envoyer à l'adresse suivante:

SIX Interbank Clearing SA
Support IBAN
Hardturmstrasse 201
8021 Zürich

E-Mail: contact.sic@six-group.com